

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions concernent les relations commerciales entre IELO (le vendeur) et l'ensemble des professionnels, commerçants ou sociétés avec lesquels elle est en relation d'affaires. Toute commande implique une adhésion sans réserve à nos conditions générales de ventes, nonobstant toute stipulation contraire figurant dans les conditions générales d'achats de nos clients qui ne nous sont pas opposables même lorsque nous ne les rejetons pas. Les renseignements commerciaux, techniques ou autres, portés sur les catalogues, notices, brochures tarifs etc... fournis par IELO, ne sont donnés qu'à titre indicatif, le vendeur pouvant être amené à les modifier à tous moments sans préavis.

Les sites www.ieloprinting.com et www.toner-micr.fr sont ouverts à tous, toutefois, les mineurs non émancipés n'ont pas la capacité de contracter, en dehors des actes que l'usage les autorise à accomplir en raison de leur caractère modeste.

2. COMMANDE

Aucune addition, omission ou modification à l'une quelconques des dispositions des présentes conditions de ventes ne liera le vendeur, sauf acceptation écrite de sa part. En cas de modification quelconque (désignation, quantité...) d'un ordre déjà reçu, ou d'une commande programmée, les conditions antérieurement accordées ne peuvent être systématiquement reconduites sans l'accord express du vendeur.

Pas de minimum de commande, participation aux Frais de port 8.00 EURO HT, Franco de port et emballage : 95,00 EURO HT.

3. PRIX

Les prix indiqués sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur. Si ces conditions changent (droits et taxes, taux de changes, valeurs des matières premières...) les prix facturés sont susceptibles de varier en fonction de l'évolution de ces conditions. Les prix sont indiqués en Euro, hors taxes et hors frais de port. Ils sont modifiables à tout moment sans préavis. Néanmoins, les articles seront facturés sur la base en vigueur à l'enregistrement de la commande.

Le prix est payable en totalité et en un seul versement. Toute commande est facturée et payable en Euro uniquement. Tout frais de douanes ou taxes locales éventuelles restent à la charge du destinataire.

4. LIVRAISONS

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les retards ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, une indemnité quelconque ou l'application de pénalités de retard. Les livraisons peuvent être suspendues en cas de force majeure ou de non respect des conditions de règlement par l'acheteur. Les livraisons sont effectuées, par un transporteur choisi par IELO au mieux des intérêts de l'acheteur, sans que notre responsabilité puisse être mise en cause à ce sujet.

Tous nos produits voyagent en conséquence avec emballages perdus aux risques et périls du destinataire qui doit, à l'arrivée en contrôler la quantité, se rendre compte de sa qualité et de son bon état avant d'en prendre livraison. Aucun recours ne pourra être exercé contre le vendeur, le transitaire ou le transporteur pour pertes, avaries ou dommages subis par les produits si un constat ayant force probante irréfutable n'a pas été envoyé au transporteur dans un délai maximum de 48 heures et notifié formellement au vendeur sans un même délai.

Nos conditions de port varient selon la nature et la destination de la marchandise livrée.

5. RECLAMATIONS. RETOURS. GARANTIES

Les réclamations pour défaut de fonctionnement doivent être faites par écrit au plus tard 30 jours après réception de la marchandise. Le client devra fournir la preuve de la défectuosité de la marchandise en fournissant des exemples d'impressions ainsi que les produits réputés défectueux. Aucun produit ne pourra être retourné sans l'accord préalable écrit du vendeur.. Les frais de transport, de reconditionnement éventuel et de remise en stock demeurent à la charge de l'acheteur. Tous les produits bénéficient d'une garantie contre tous vices de fabrication de 2 ans et seront échangés en cas de défaillance constatés par notre service Contrôle Qualité. **Les produits dit défectueux ne pourront faire l'objet d'avoir ou de remboursements.**

6. RESERVE DE PROPRIETE

Les produits énumérés et déterminés sur les commandes resteront la propriété de IELO jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur, nonobstant l'acceptation de tout effet de commerce ; le paiement ne sera réputé réalisé qu'au moment de l'encaissement effectif (loi n°80335 du 12 Mai 1989). Les risques sont mis à la charge de l'acheteur dès la délivrance des produits vendus sous réserve de propriété. L'acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation de son entreprise à disposer des produits livrés pour les revendre, tout en étant responsable des dommages éventuellement occasionnés à ces mêmes produits. L'acheteur ne peut donner ces produits en gage, ni en transférer la propriété en gage de garantie, et il est tenu de s'opposer par tous moyens aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus par voie de saisie, confiscation ou procédure équivalente.

L'autorisation de revente est immédiatement retirée dans le cas où les conditions de paiement convenues n'auraient pas été respectées par l'acheteur.

En cas de non paiement à l'échéance convenue, IELO pourra procéder sans préavis, ni délais, à l'enlèvement des marchandises dans les locaux de l'acheteur selon les modalités qu'il jugera appropriées.

7. CONDITIONS DE PAIEMENT

Toute demande d'ouverture d'un compte client devra être accompagnée des références bancaires et commerciales usuelles.

- PAYPAL

- CB / CHEQUE BANCAIRE / VIREMENT.

Les effets de commerce doivent être établis ou retournés selon le délai prévu par le code de commerce. Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'exigibilité d'intérêts fixés à un taux ramené au mois, correspondant aux taux de base bancaire (B.D.F) en vigueur à l'époque où le retard est constaté, majoré de 2 points, outre les frais de recouvrement. Cette disposition étant convenue de façon formelle et irrévocable entre les parties ne nécessitera aucune mise en demeure préalable, et ceci par dérogation express aux articles 1146 et 1153 du Code Civil. Dans l'hypothèse où le vendeur accorderait un report d'échéance, il n'y aurait pas novation de la dette. A défaut de paiement d'un seul terme, ou d'une seule traite à son échéance, ou en cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce, l'intégralité des sommes dues par l'acheteur deviendra immédiatement exigible. La vente ne deviendra translatrice de propriété que lors du règlement parfait et global des factures. Dans le cas où le vendeur serait contraint à réclamer le paiement de ses factures, même simplement par lettre recommandée, une indemnité minimum fixée à 10 % du montant de la créance sera due par le client, à compter de la date d'exigibilité de la facture, à titre de clause pénale irréductible et forfaitaire. Si la résolution du contrat de vente est prononcée en cas d'inexécution de l'un des engagements de l'acheteur, les acomptes préalablement reçus pourront faire l'objet de compensation de la dette avec la créance née de l'application de la clause pénale ci-dessus stipulée.

8. LE DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION

Déontologie : Soucieuse de la protection de votre vie privée, IELO traite toutes les informations vous concernant avec la plus stricte confidentialité. Lors de vos achats, nous ne vous demandons que les informations indispensables pour un traitement de qualité et un suivi attentif de votre commande.

Vos droits : Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire vous ne serez pas amenés à recevoir des propositions d'autres entreprises ou organismes, néanmoins, vous pourrez être informés de nos offres par mail ou par courrier. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le signaler en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et mail :

- Par mail à micr@ieloconso.com

- Par courrier à IELO, 66 Rue Camille Pelletan, 78800 HOUILLES

Au sujet des cookies

Les cookies enregistrent certaines informations qui sont stockées sur l'ordinateur. En aucun cas, les cookies ne contiennent des informations confidentielles comme votre numéro de carte. Concernant l'utilisation de nos sites, il est obligatoire d'activer les cookies, cependant ceux posés par nos sites sont temporaires.

9. RESPONSABILITE

Les informations présentées dans les bases de données de IELO ont été saisies d'après les informations communiquées par les fournisseurs et IELO n'est pas responsable des textes de description des produits et ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard de l'acheteur.

Les produits proposés répondent à la législation française en vigueur.

IELO se dégage de toute responsabilité en cas d'inexécution du contrat due à un cas de force majeure (grève, inondation, incendie...).

IELO se dégage de toute responsabilité quant au contenu des sites sur lesquels des liens hypertextes peuvent renvoyer à partir de ses propres sites.

10. JURIDICTION

Toutes nos ventes sont considérées comme traitées à notre siège social qui constitue le lieu de paiement. Nonobstant toutes stipulations contraires, il est fait attribution de juridiction au Tribunal compétent du siège social de et ce, même en cas d'appel en garantie, ou de pluralité des défendeurs.

IELO 66 RUE CAMILLE PELLETAN 78800 HOUILLES